

# APPEL A CANDIDATURE

## UNE FERME OVINE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE



Nicolas est propriétaire d'une ferme de 80 ha en AB, qui se compose d'un atelier grandes cultures et d'un atelier ovin viande. Il désire passer la main sur ces activités, avec l'envie de proposer du test d'activité.

### Pourquoi un test d'activité sur cette ferme ?

Après avoir monté cet atelier ovin, Nicolas considère que permettre à des porteur.ses de projet de tester leur

activité, via la mise à disposition des équipements présents, est un vrai plus pour accompagner leur installation : il est attaché à faire vivre la ferme et les espaces qu'il y a autour, et il considère qu'une complémentarité peut se construire avec l'atelier grandes cultures (échanges de terrain, coup de main, alimentation des animaux, etc.).

**A noter que le test d'activité n'a pas ici vocation à une installation définitive, mais que des possibilités d'installation sont possibles à proximité.**

## LE CADRE DU TEST D'ACTIVITÉ AGRICOLE

Créé en 2020 à l'initiative de structures agricoles et d'agriculteurs gersois, **GERsMES est le premier Espace Test Agricole du département du Gers**. L'association a pour objectif de favoriser l'installation en agriculture de futurs entrepreneur.ses, en leur permettant de réaliser un test d'activité pour **tester, conforter et valider leur projet** d'installation en leur **offrant un cadre juridique, physique, technique et sécurisant** sur une **durée de 1 à 3 ans**.

Grâce à cet outil, « l'entrepreneur.se à l'essai » (EAE) pourra :

- Expérimenter la faisabilité technique et économique de son projet d'installation,
- Vérifier sa capacité à gérer une ou des productions agricoles et différentes manières de les commercialiser,
- Conforter ses savoir-faire et compétences,
- Développer le travail en commun,
- Vérifier l'adéquation entre son projet de vie et son projet professionnel.



## CONDITIONS DU TEST

Si vous êtes **porteur.se de projet en élevage de petits ruminants** (ovins ou caprins), GERsMES et le propriétaire foncier vous proposent un dispositif comprenant :

- ✓ Un **Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)**, qui permet un **hébergement juridique, fiscal et social**. Vous n'avez pas de démarche de création d'entreprise à réaliser, gardez vos droits sociaux et exercez vos activités de production et de vente grâce au n° SIRET de GERsMES.
- ✓ La **mise à disposition de moyens de production « clé en main »** sur l'exploitation agricole à Labéjan (Gers) (voir annexe pour liste détaillée).



30 à 40ha de foncier avec accès à l'eau dont 12 ha clôturé.



Des bâtiments d'élevage (tunnel d'élevage ; hangars de stockage)



Un ensemble de matériel de fenaison et d'élevage



Un lot de 50 agnelles peuvent être rachetés à l'éleveur

Le/la testeur.se aura **à sa charge l'achat de petit matériel et des divers intrants et consommables** nécessaires pour mener son activité

- ✓ Un **accompagnement tout au long du test d'activité** comprenant :
  - Un service comptable et administratif, un appui à la gestion et au suivi des comptes par GERsMES.
  - Un accompagnement par l'ADEAR du Gers qui lui fournira les outils nécessaires pour favoriser la mise en place et le développement de son activité, ainsi que la prise de recul pendant la phase de test.
  - Un accompagnement technique via un dispositif de tutorat paysan.

### Conditions d'éligibilité au test :

- Diplôme agricole (BPREA, BTS, etc.) et/ou expérience agricole (stages, salariat agricole, etc.)
- Disposer d'un prévisionnel économique à l'entrée en test : plan de trésorerie pour la première année et compte de résultat sur 3 années de test (nous pouvons vous accompagner pour établir ces documents).

La durée du test de 1 an renouvelable deux fois (soit 3 ans), avec un **démarrage souhaité à l'automne 2026**.

### A noter avant de candidater :

- Nécessité de disposer d'un apport de trésorerie au démarrage (environ 10000€). Nous pouvons vous accompagner pour trouver des solutions de financement.
- Un hébergement devra être recherché hors de la ferme (nous pouvons vous accompagner dans cette recherche).

### Les + :

- Accompagnement à la prise en main du lieu par le propriétaire foncier.
- Activité d'élevage ovin viande pré-existante en Agriculture Biologique
- Possibilité de relance du réseau de commercialisation en vente directe.
- Complémentarité avec l'activité en grandes cultures existante.
- Fort potentiel pour un test en collectif, avec la possibilité de développer du test sur la partie grandes cultures.



## POUR CANDIDATER

1. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR DEMANDE
2. CV, LETTRE DE MOTIVATION POUR LE TEST D'ACTIVITÉ ET LE LIEU DÉCRIT : 1<sup>È</sup> SÉLECTION
3. VISITES SUR LA FERME
4. DOSSIER DE CANDIDATURE PLUS DÉTAILLÉ À FOURNIR : 2<sup>È</sup> SÉLECTION = CHOIX DU PROJET RETENU



07 44 41 45 39



contact@gersmes.fr

Avec le soutien de :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

LE DÉPARTEMENT